

Questions du public

29 septembre 2016

Michel DAVID : Jean Baringou est parti, mais il m'a chargé de poser deux questions.

Il demande (et moi aussi finalement) s'il va y avoir une visite du nouveau collège des Saules organisée pour les élus et les habitants. Quand ? Je suis encore passé devant ce matin.

La deuxième question est un peu du même ordre : quelle est la date prévue de réouverture du restaurant l'Odysée ?

Là, c'est une question pour Monsieur Richard. Il faut revenir à la délibération n°18 sur l'énergie. J'avais posé cette question. Donc savoir si le type de convention avec la SAS Energ'Y entre une collectivité publique (en l'espèce la Commune) est possible pour des particuliers ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : On va répondre dans l'ordre. Toutes les questions ont-elles été posées ? Très bien.

La visite du nouveau collège des Saules. Non, il n'y en aura pas, car j'ai demandé moi-même à pouvoir visiter, la Principale du collège était d'accord, mais on a reçu une fin de non-recevoir du Président du Conseil départemental qui refuse toute entrée dans les locaux avant l'inauguration dont nous ne savons pas la date ni l'organisation.

La seule chose que l'on sait, c'est que les enfants rentreront dans le collège comme prévu à la rentrée de la Toussaint, donc le 3 ou 4 novembre, si je ne m'abuse, mais interdiction à tout élu, y compris au Maire de la ville où siège le collège de visiter ce collège.

C'est une bonne coopération avec le Conseil départemental !

Voilà pour le collège. On vous tiendra bien sûr au courant de l'inauguration, mais nous n'avons aucune idée ni de la date ni de comment elle sera conçue. Je ne sais pas si on sera invité.

Date de réouverture du restaurant.

Cela avance et cela devrait être mi-novembre, au plus tard fin novembre.

Sur la SAS, bien sûr, c'est ouvert aux particuliers puisqu'on est déjà quelques-uns à avoir souscrit, mais Nicolas va expliquer.

M. Nicolas RICHARD : L'objectif de la SAS Energ'Y Citoyenne, c'est que des collectivités s'engagent, souscrivent et offrent des toitures à la location, mais l'idée, c'est bien sûr d'y associer tous les habitants, que cela fasse tout un ensemble. Donc, les habitants peuvent aussi proposer des toitures à la location ou souscrire au capital et avoir après une rémunération par l'intermédiaire aux dividendes. La finalité n'est pas d'offrir de gros dividendes, mais il y aura quand même des dividendes, sinon les gens ne sont pas intéressés.

C'était ce soir la constitution de la société. Maintenant qu'elle est constituée, sur la base des premiers adhérents, particuliers et des premières collectivités, tout un chacun peut y souscrire. On va mettre, je pense, sur le site de la Ville un lien vers le site de la société.

Il y a un formulaire. Vous pouvez souscrire. Le montant minimal de la part pour souscrire est de 100 €

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Ou on peut parrainer un panneau photovoltaïque à 500 €

M. Nicolas RICHARD : Voilà. Ou on peut parrainer un panneau photovoltaïque eybinois éventuellement à 500 € et on peut souscrire à partir de 100 € ou proposer une toiture bien exposée.

Par contre, dans les statuts, parce que j'avais posé la question (vous aviez posé une question lors d'un Conseil municipal précédent) concernant des possibles déductions fiscales en tant que souscription.

Non, ce n'est pas autorisé dans cette société. C'est clairement expliqué dans leurs statuts. On ne peut pas avoir de déductions fiscales.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Donc, on va clore cette soirée.

M. Francesco SILVESTRI : Est-ce que la bibliothèque risque de fermer à Eybens ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Pourquoi fermerait-elle ?

M. Francesco SILVESTRI : Parce que Grenoble a pris déjà des initiatives dans ce sens.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Grenoble a 14 bibliothèques. Je pense qu'ils peuvent en fermer une ou deux sans que les Grenoblois perdent le goût de la lecture, mais nous n'en avons qu'une, donc nous allons la garder.

Un auditeur : Avenue d'Échirolles, il reste toute une portion de chaussée qui n'a pas été remise à niveau. Y a-t-il une prévision par rapport à ça ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui. Nicolas Richard apportera des détails, mais, comme on l'a dit tout à l'heure, c'est à cause des plannings et des planifications budgétaires, et des travaux de la Métro que c'est reporté en 2017, mais...

M. Nicolas RICHARD : Le projet existe. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de le voir.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui. Tout est fait.

M. Nicolas RICHARD : Il y a eu plusieurs réunions d'échanges...

L'auditeur : Parce que ça fait... C'est en mauvais état depuis 1990 et, Lafleur étant parti...

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui, mais, après, il y a eu le chantier Pré au Crêt, on a attendu que ça finisse.

L'auditeur : Ça fait quelque temps qu'il est fini quand même.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui.

M. Nicolas RICHARD : Voilà. Il est bien engagé le projet de le faire sur quatre tranches différentes, c'est-à-dire jusqu'à l'avenue Jean Jaurès par tronçons, encore une fois bien évidemment par le tronçon le plus bas qui est aujourd'hui le plus dégradé.

C'est quand même un projet qui doit être à 1,2 million d'euros au total, au chiffrage Métro, sur l'ensemble des quatre tronçons. Et la Métro a engagé une consultation pour essayer de tirer le meilleur. Parce qu'ils ont des contrats-cadres pour faire les travaux de voiries, mais, sur un montant aussi conséquent, il faut engager une consultation pour avoir des tarifs plus intéressants. Donc, normalement, la consultation est en cours de lancement, ce qui rajoute aussi un peu de délais, mais

c'est bien un projet qui est constitué.

Et le détail du projet – si vous êtes intéressé, on pourra regarder les plans ensemble –, on l'a construit ensemble lors de différentes réunions de partage avec les habitants. Donc, il y a un plan de ce projet qui existe.

L'auditeur : Moi, ce qui m'intéresse surtout, c'est que la partie qui est vraiment endommagée, qui est quand même [peu audible 1h53min51], soit faite le plus rapidement possible. Après, l'autre projet, c'est autre chose. [suite du propos peu audible]

M. Nicolas RICHARD : Le projet intègre aussi des places de parking qui, aujourd'hui, sont faites en Balthazar, qui creuse des trous, donc ils rénovent l'ensemble, oui.

M. Pierre BEJAJI : En fait, il y aura quatre tranches, mais ça correspond aussi à des projets immobiliers. C'est-à-dire Pré au Crêt 6000, c'est ce qui va être engagé comme l'a dit Nicolas. Là, on est en consultation maîtrise d'œuvre et travaux.

Donc, 2017, la partie qui va quasiment au droit du grand espace vert qui est juste avant la maison qu'on appelle Veillat, en friche.

Après, il y aura une deuxième tranche probablement pour la traversée au droit du parc de la mairie.

Il y aura une troisième tranche qui devrait être cordonnée avec la maison Veillat puisqu'un projet immobilier va sortir là-dessus.

Et la dernière tranche va être au droit du garage Laurent à peu près.

Mais c'est voté par la Métro, les budgets sont sanctuarisés : 1,2 million en quatre fois 300 000. C'est voté, donc c'est bon. Ça se fait.

L'auditeur : Enfin, la question d'argent, ce n'est pas mon problème.

(Manifestation de surprise parmi les personnes présentes.)

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Ce n'est pas votre problème ? C'est bien, ça. Mais c'est votre problème puisque c'est aussi votre argent.

L'auditeur : Moi, je suis un contribuable, je paie de partout, mais je fais de la moto, elle est très dangereuse, ça fait des années qu'elle est comme ça... Bon, voilà. Il y a ce côté-là aussi.

Après, vous me dites qu'il y a un gros projet immobilier qui fait que...

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Non. Pas un gros. On n'a pas dit un gros projet.

L'auditeur : Il y a toujours eu, comme je disais... Il y a Lafleur qui est parti. Il y avait Lafleur. Après, il y a eu de l'immobilier, encore de l'immobilier et encore de l'immobilier. Voilà.

M. Nicolas RICHARD : Le projet immobilier dont parlait Pierre, c'est ce qui conditionne la deuxième tranche, mais, la deuxième tranche, c'est le plus haut. Le tronçon dont vous parlez, c'est bien la première tranche, la première qui est faite, et, sur celle-là, il n'y a pas de projet immobilier, il n'y a aucune contrainte. C'est juste maintenant le délai de réalisation du projet, cahier des charges, consultation, etc. Mais c'est bien dans les tuyaux de la Métro.

L'auditeur : Parce qu'après, il y a un peu le projet dans l'ensemble, mais, ma priorité, enfin, ma priorité, la priorité, c'est ça.

M. Nicolas RICHARD : C'est bien pour ça qu'on l'a séparé en tranches d'un point de vue budgétaire, parce que la première tranche qui est la plus importante à faire sur le bas, on peut l'engager tout de suite.

L'auditeur : OK.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Bien. Merci à tous. Le prochain Conseil municipal, le 17 novembre. Bonne soirée.